

Kigali, le 17 février 1961

Mr. Beaten

/C O P I E /

N°670/TPM.

O B J E T:

Véhicule TPM.



- Copie pour information à Monsieur :
- le Résident Général à USUMBURA
  - le Chef de la Mécanisation du Ruanda à KIGALI
  - le Ministre des Affaires Techniques à KIGALI  
avec l'assurance de ma considération très distinguée.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire (Tou

à

A S T R I D A.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Résident Général insiste afin que les véhicules achetés par les divers services soient uniquement utilisés par les services intéressés.

Il s'avère en effet que certains agents soient peu soucieux de ce principe, pourtant logique.

Vous n'ignorez pas que les déplacements de chaque véhicule sont facturés aux Services qui en disposent.

Je vous saurais gré de communiquer pour exécution stricte la teneur de la présente à vos agents.

Pour le Résident du Ruanda,  
Le Résident-Adjoint,

sé/L.R. REGNIER,-